

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**Délibération du conseil municipal****ACTE N° CM-20231212-032****du 12 décembre 2023****n°032****page 1/2****EXTRAIT :****Nombre de membres en exercice : 39**

PRESENTS (26) : Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Yasin ERGÜL, Evelyne AZIHARI, Thomas BAUDIN, Jeannie MARECOT, Laurence RABUSSIÉ, Jean-Michel MEUNIER, Françoise BRAUD, Michel FRESNEAU, Corine FARINEAU, Stéphane RAYNAUD, Béatrice ROUSSENQUE, Anne-Florence BOURAT, Hubert PREHER, Patrice CANTINOLLE, Élisabeth PHILIPPONNEAU, Jean-Claude BAUDRY, Gilles MAUDUIT, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO, Pierre BARAUDON, Patricia BAZIN, Isabelle MIGUET, David SIMON

POUVOIRS (13) : Michel DROIN donne pouvoir à Jean-Pierre ABELIN
Frédérique NAUD-COLAS donne pouvoir à Maryse LAVRARD
Gwenaëlle PRINCET donne pouvoir à Yasin ERGÜL
Flavy FRUCHON donne pouvoir à Evelyne AZIHARI
Elsa FARHAT donne pouvoir à Thomas BAUDIN
Séverine BART donne pouvoir à Jeannie MARECOT
Yves TROUSSELLE donne pouvoir à Françoise MERY
Isabelle DUCHET donne pouvoir à Anne-Florence BOURAT
Sophie GUEGUEN donne pouvoir à Hubert PREHER
Amine MESSAOUDENE donne pouvoir à Patrice CANTINOLLE
Jacques MELQUIOND donne pouvoir à Michel FRESNEAU
Ahmed BEN DJILLALI donne pouvoir à Manuel COSTA NOBRE
Stéphane VERDIER donne pouvoir à Isabelle MIGUET

EXCUSES (0) :

Nom du secrétaire de séance : Manuel COSTA NOBRE

RAPPORTEUR : Monsieur Stéphane RAYNAUD**OBJET : Poursuite de la démarche de budget participatif pour 2024**

La démarche budget participatif a été expérimentée en 2022 et 2023, bénéficiant aux habitants de la commune associée de Targé, puis à ceux de Châteauneuf. Pour la mise en œuvre de projets imaginés et votés par les habitants, une enveloppe de 30 000 € a été votée en 2023 (15 000 € par territoire). 7 projets ont été plébiscités et sont actuellement en cours de mise en œuvre.

Pour Targé :

- Agrandissement de l'aire de jeux pour enfants (projet débuté lors de l'édition 2022)
- But multi-sports
- Balançoires
- Table de pique-nique

Pour Châteauneuf :

- Plantation d'arbres
- Poubelles et canisette
- Parcours de valorisation du patrimoine

Le bilan réalisé pour cette deuxième année d'expérimentation démontre l'intérêt de cette démarche : mobilisation renforcée des habitants pour leur quartier, implication de collectifs et associations de proximité, échanges privilégiés entre la collectivité et les habitants...

À ce titre, il est proposé que le budget participatif poursuive sa démarche pour l'année 2024.

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**Délibération du conseil municipal****ACTE N° CM-20231212-032****du 12 décembre 2023****n°032****page 2/2**

Le quartier proposé pour cette nouvelle édition est Châteauneuf avec un budget de 20 000 €.

Calendrier prévisionnel de l'édition 2024 :

Février – Mars : Dépôt des projets par les habitants

Mars – Mai : Analyse des projets par les services

Mai – Juin : Vote par les habitants

Juin : Délibération par le conseil municipal

Juin 2024 – Juin 2025 : Réalisation des projets

* * * * *

VU la délibération n°22 du 65 décembre 2021, adoptant la création d'un budget participatif à Targé,

VU la délibération n°7 du 15 décembre 2022, adoptant la poursuite et l'extension de l'expérimentation du budget participatif en 2023,

VU la délibération n°51 du 29 juin 2023, validant les projets élus par les habitants dans le cadre du budget participatif 2023,

CONSIDERANT l'expérimentation du budget participatif menée en 2023 pour Targé et Châteauneuf,

CONSIDERANT le bilan positif de cette seconde année d'expérimentation,

CONSIDERANT la nécessité d'augmenter l'enveloppe allouée pour tenir compte de l'augmentation des coûts de matériaux et d'installation,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'approuver la poursuite de la démarche du budget participatif de Châtellerault au quartier de Châteauneuf
- d'affecter un montant de crédit de 20 000 €

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,
Céline NICOURD

